



**Le colonel à la retraite Didier Badjeck, et ancien chef de la division communication au Ministère de la Défense, pense que Maurice Kamto doit avoir le courage d'intégrer aussi dans la mobilisation, ses enfants et les mettre surtout au-devant de la scène.**

La dernière sortie de Maurice Kamto provoque une avalanche de réactions. En menaçant d'appeler au soulèvement populaire, en cas de tenue des élections régionales avant le retour de la paix en zone anglophone et la réforme consensuelle du Code électoral, l'opposant s'est mis sur le dos une bonne partie de l'opinion.

Le Colonel Didier Badjeck vient de publier une tribune dans laquelle il tente de déconstruire le discours de Maurice Kamto. L'ancien officier supérieur de l'armée camerounaise, se montre clair. Selon lui, les hommes publics, qui traînent derrière eux une popularité ont une mission noble qui est celle d'aider à construire la paix. Mais il est très étonnant, dit le colonel Bandjeck, de voir des professeurs de droit, en plein délit de sédition et de déni de liberté qui prônent le chaos en incitant la jeunesse à s'offrir en holocauste

Le militaire à la retraite explique ceci : « ***pour que cette entreprise ne soit pas un marché de dupes il faudrait avoir le courage d'intégrer aussi dans cette mobilisation, les enfants des instigateurs et les mettre au-devant de la scène*** ».

## **Voici l'intégralité de sa tribune**

*La dégradation de l'opinion : entre manipulation et déviance*

*L'actualité est animée par une prise de parole intempestive de troubadours qui pensent que les Camerounais n'ont pas d'identité ou qu'ils peuvent être pris en otage aussi aisément.*

*Pour ceux qui prennent l'exemple du Mali pour prophétiser ses parallèles au Cameroun, il y aurait lieu de relever que l'expérience a montré qu'aucun stéréotype géopolitique ou géostratégique n'est applicable à ce pays; un pays spécifiquement unique. "Le Cameroun c'est le Cameroun" comme dit l'adage. Au-delà de cette évasion populaire, des marqueurs solides étayent l'originalité camerounaise. L'armée est un marqueur institutionnel fort. Celle que certains invitent à se politiser, ou à rentrer dans le club des armées anticonstitutionnelles d'Afrique, de triste réputation, n'existe pas au Cameroun. L'armée camerounaise a fait ses preuves dans un registre plutôt républicain et professionnel. Elle est non plus dupe pour répondre aux appels de quelques illusionnistes qui pensent qu'une révolution se fait au gré d'élucubrations égoïstes.*

*Puisque l'exemple du Mali semble être la source d'inspiration de ceux qui promettent de bâtir le Cameroun prospère de demain, cette perspective semble manquer objectivement d'ambition, au regard du kaléidoscope sécuritaire et sociopolitique de ce pays. Qu'ils eurent pris les exemples de pays comme les Etats-Unis, la France ou le Japon, l'on y aurait compris en ce choix, un soupçon de modèle, du moins en ce qui concerne la puissance ou le niveau de développement. Voilà le projet politique de personnes qui, au nom de la démocratie, proposent un coup de force comme alternative politique en espérant un effet domino de l'exemple malien...*

*Les hommes publics, qui traînent derrière eux une popularité ont une mission noble qui est celle d'aider à construire la paix. Des artistes ayant une notoriété plus accessible ont montré l'exemple en s'élevant contre la ségrégation raciale toujours récurrente aux États-unis. Des écrivains se sont activés contre des pandémies, comme celle du Corona 19 qui est en cours et dont on s'accoutume déjà en Afrique, pour le regretter, comme si la bataille était gagnée. Des grands hommes ont animé la scène, sans avoir reçu pour autant des faveurs particulières, ils sont partis avec leur passeport et leur patrie. L'on peut citer à titre illustratif deux philanthropes qui ont incarné un amour pour leur patrie sans condition: le saxophoniste de talent, Manu Dibango, et l'ancien capitaine des Lions indomptables, Stephane Tataw. Deux hommes qui ont tout donné pour les lauriers de leur pays, et qui s'en sont allés, sans bruit ni fracas. Ils continuent d'animer dans le cœur des Camerounais un profond sentiment de fierté.*

*A l'opposé de ces modèles, ces artistes, politiques et autres, qui au lieu d'adoucir une situation déjà fortement crisogène au Cameroun, animée comme jamais auparavant par des relents irrédentistes et tribalistes, attisent plutôt un feu déjà rougi. Pour s'interroger in fine quelles sont les réelles motivations de cette catégorie de personnes qui envisagent de bâtir sur le chaos et les cendres.*

*Plus grave, des professeurs de droit, surpris en plein délit de sédition et de déni de liberté qui prônent le chaos en incitant la jeunesse à s'offrir en holocauste. Une jeunesse, infime faut-il le*

remarquer, en partie anesthésiée par des psychotropes comme celle qui tue de manière barbare sur le théâtre du NoSo. L'histoire pourra difficilement effacer ou édulcorer l'action de ceux qui ont embrasé cette région: politiques, société civile partisane, ONGs, médias et ingérences internationales.

Pour revenir sur la sédition qui est un projet politique pour certains, la responsabilité de toute effusion de sang est indélébile. Les derniers nazis sont dénichés malgré leur camouflage.

En revanche, revenant toujours à cet appel, pour que cette entreprise ne soit pas un marché de dupes, il faudrait avoir le courage d'intégrer aussi dans cette mobilisation, les enfants des instigateurs et les mettre au-devant de la scène. Ces enfants qui sont inscrits dans les universités occidentales et calfeutrés dans les studios cossus des quartiers huppés de grandes capitales européennes. Ceci est à dénoncer, tout comme ceux qui embrasent chaque jour le Cameroun de l'extérieur.

Toutefois, en faire une focalisation ne serait-il pas une occasion d'encenser des profils insipides et transparents? Pour des projets aussi insensés, la gesticulation achevée faisant suite à l'essoufflement de l'incurie, l'on repart souvent pour une autre phase de coma jusqu'au jour où le réveil nous interpelle, complètement égaré dans l'anachronisme, car le monde, lui, aura continué de tourner.

En tout état de cause, le Cameroun ne semble pas être une poignée d'enragés qui par effet d'annonce font du bruit devant des caméras rapprochés de l'objectif pour simuler la foule. Il faut par ailleurs être capable de détricoter cette supercherie et dénoncer l'arnaque. Comment la surexposition médiatique enfle-t-elle pour que des faits insipides prennent la réalité d'un débat d'intérêt?

Dans cette cohorte, et dans la veine des déviances de l'opinion, d'autres personnes se distinguent de manière encore plus ridicule, l'espace 3.0 aidant (la formation du journaliste étant autodidactique ces derniers temps) à meubler les tribunes des réseaux sociaux. D'un air faussement grave, ils prennent des airs d'objecteurs mal inspirés, confondant le tour et l'alentour, à côté des contractuels des chaînes coloniales, dont le contrat est souscrit dans une ligne éditoriale de parfaite clownerie. Les néocolons n'ont aucune autre ambition que de cantonner ad vitam aeternam les pitres dans les limites du ridicule, hélas. L'Afrique ne risquera d'ailleurs pas de sortir de son sous-développement grâce à eux.

Comparaison n'est pas raison, mais quel référentiel veut-on mettre en valeur, celui des sociétés où l'on abat froidement des hommes à côté de leur famille, où toutes les déviances d'une société à la dérive se multiplient et se créent sous de nouveaux formats, toutes aussi hideuses qu'immorales? Mais l'on n'entendra par contre aucun citoyen de ces pays aboyer et insulter leur République de manière aussi outrancière. La République est sacrée, les hommes qui la servent n'en sont qu'en les utilitaires.

Mais attention, la raison devrait faire réfléchir. Aussi, il faut laisser les militaires à leur tâche républicaine, et Dieu seul sait qu'ils sont sollicités en ce moment où ils ont plutôt besoin de la solidarité de la nation pour surmonter les défis sécuritaires. Ne leur prêtez pas vos intentions.

A toutes fins utiles il faudrait rappeler que les dispositions du code pénal qui identifient les crimes et délits contre la chose publique en l'occurrence, les atteintes à la sûreté de l'État, sont contenus dans les articles 102, 110, 111, 113 de ce code -/.

*Didier Badjeck*  
*Cameroun Consulting and Prospective*